

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF - PRINCIPAL

ANNEE 2024

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe annuellement au budget primitif. La présente note répond à cette obligation.

Afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux, l'ensemble des documents budgétaires seront disponibles sur le site internet de la commune et pourront être consultés sur simple demande au secrétariat de la mairie aux jours et heures d'ouverture.

I. Le cadre général du budget

Le budget primitif 2024 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif voté par le conseil municipal en séance du 13 mars 2024 a été établi avec la volonté :

- de maîtriser, malgré la hausse du prix des matières premières et du coût de l'énergie, les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de maintenir le même niveau de fiscalité locale,
- de mobiliser des subventions auprès des partenaires financiers chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1- Les dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées des charges d'entretien et de consommation des biens communaux, des achats de matières premières et de fournitures, des prestations de services, des salaires du personnel, des subventions versées aux associations.

		BUDGET 2023	REALISATIONS 2023	PROPOSITION 2024
011	Charges à caractère général	861 700,97 €	803 736,25 €	952 993,00 €
012	Charges de personnel	1 341 555,00 €	1 318 064,67 €	1 406 425,00 €
023	Virement section investissement	1 296 316,35 €	-	953 821,25 €
042	Opérations d'ordre	200 004,13 €	209 348,20 €	230 758,96 €
65	Autres charges de gestion courante	316 885,24 €	315 007,27 €	313 928,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	200,00 €	0,00 €	200,00 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	587,70 €	587,70 €	0,00 €
	TOTAL	4 017 249,39 €	2 646 744,09 €	3 858 126,21 €

2- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, ALSH, animation, concession de cimetière ...), aux impôts locaux, aux dotations et participations versées par l'Etat et autres organismes (CAF, Agglo, ...).

		BUDGET 2023	REALISATIONS 2023	PROPOSITION 2024
042	Opérations d'ordre	106 320,46 €	107 993,57 €	62 827,10 €
70	Produit des services, du domaine et divers	227 705,20 €	242 650,11 €	244 880,00 €
73	Impôts et taxes	2 820 628,26 €	2 799 778,95 €	2 709 067,00 €
74	Dotations, subventions et participations	595 886,02 €	667 143,22 €	604 201,11 €
75	Autres produits de gestion courante	265 951,00 €	253 757,55 €	233 168,00 €
76	Produits financiers	40,61 €	40,61 €	41,00 €
77	Produits exceptionnels	717,84 €	9 557,84 €	3 942,00 €
	TOTAL	4 017 249,39 €	4 080 921,85 €	3 858 126,21 €

Les recettes fiscales ainsi que les dotations de l'Etat n'ont pas à ce jour été notifiées à la commune. Elles ont été estimées sur la base de celles de 2023, à taux constant concernant la fiscalité locale. Elles feront l'objet d'une décision modificative en cours d'année après notification et vote des taux d'imposition.

Le virement à la section d'investissement (autofinancement) s'élève à 953 821.25 €.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 858 126.61 €.

III. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement regroupe :

- **En dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

		BUDGET 2023	REALISATIONS 2023	PROPOSITION 2024
040	Opérations d'ordre	106 320,46 €	107 993,57 €	62 827,10 €
041	Opérations patrimoniales	48 577,09 €	48 577,09 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	2 600,00 €	80 840,94 €	2 600,00 €
204	Subvention d'équipement versée			48 000,00 €
2158	<i>Autres installations matériel et outillage technique</i>			1 483,00 €
20	Immobilisations incorporelles - Opérations			
21	Immobilisations corporelles - Opérations	4 325 311,74 €	2 015 859,86 €	3 721 340,98 €
23	Immobilisations en cours - Opérations			
	TOTAL	4 482 809,29 €	2 253 271,46 €	3 836 251,08 €

- **En recettes** : l'autofinancement, qui correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement, la taxe d'aménagement, le Fonds de Compensation de la TVA, les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

		BUDGET 2023	REALISATIONS 2023	PROPOSITION 2024
001	Solde d'exécution d'investissement	583 983,06 €	-	217 564,87 €
021	Virement section fonctionnement	1 296 316,35 €	-	953 821,25 €
040	Opérations d'ordre	200 004,13 €	209 348,20 €	230 758,96 €
041	Opérations patrimoniales	48 577,09 €	48 577,09 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 315 792,67 €	1 317 593,63 €	1 706 278,51 €
10251	<i>Dons et legs en capital</i>			1 483,00 €
13	Subventions d'investissement	1 035 535,99 €	310 666,20 €	723 744,49 €
16	Emprunts et dettes assimilés	2 600,00 €	668,15 €	2 600,00 €
	TOTAL	4 482 809,29 €	1 886 853,27 €	3 836 251,08 €

Le virement de la section de fonctionnement (autofinancement) s'élève à 953 821.25 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 836 251.08 €

IV. Les données synthétiques du budget**1- Etat des crédits de report****DEPENSES INVESTISSEMENT**

Chapitre	Nature	Opération	RAR
259	2051	259	410,92
259 - Informatisation des services municipaux			410,92
273	2315	273	79 682,17
273	2188	273	20 108,64
273	2121	273	1 859,00
273 - Aménagement voirie			101 649,81
278	2188	278	3 804,00
278	2315	278	1 638,49
278 - Aménagement terrain de sport et stade			5 442,49
282	21828	282	1 992,00
282 - Grosse réparation sur parc véhicule			1 992,00
366	2031	366	14 220,00
366	2315	366	5 400,00
366 - Aménagement des Hauts de la Plaine			19 620,00
367	2313	367	20 556,00
367 - Démolition immeuble aménagement stationnement de surface			20 556,00
368	20422	368	1 000,00
368 - Campagne ravalement			1 000,00
370	2158	370	59 334,06
370	2315	370	44 442,84
370	2051	370	15 753,71
370 - Extension Vidéoprotection			119 530,61
387	2315	387	134 776,73
387 - Réaménagement plateau sportif 2ème tranche			134 776,73
388	2315	388	91 647,00
388 - Création carrefour cave coopérative			91 647,00
390	2111	390	30 000,00
390	2031	390	2 400,00
390 - Création d'un Plan d'Eau			32 400,00
391	2315	391	52 668,00
391	2188	391	1 608,00
391 - Eclairage public			54 276,00
395	2031	395	46 560,00
395 - Photovoltaïque bâtiments et EP			46 560,00
total			629 861,56

Chapitre	Nature	Opération	RAR
13	13251	273	270 851,49
13	13251	387	174 151,50
13	1322	387	120 000,00
13	1321	387	74 946,00
13	1323	367	60 000,00
13	13251	370	14 000,00
13	1321	370	8 602,50
13	1321	350	1 193,00
total			723 744,49

2- Etat de la dette Néant

3- Résultats de l'exercice 2023 et affectation

SECTION FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice			2 646 744,09 €
Recettes de l'exercice			4 080 921,85 €
Résultat de l'exercice			1 434 177,76 €
Résultat de clôture fonctionnement			1 434 177,76 €
SECTION INVESTISSEMENT			
Excédent 2022 reporté sur 2023			583 983,06 €
Dépenses de l'exercice			2 253 271,46 €
Recettes de l'exercice			1 886 853,27 €
Résultat de l'exercice			-366 418,19 €
Résultat de clôture investissement			217 564,87 €
			<i>R001</i>
Résultat global de l'exercice 2023			1 067 759,57 €
RESTE A REALISER - SECTION INVESTISSEMENT			
Reste à réaliser dépenses investissement 2023			629 861,56 €
Reste à réaliser recettes investissement 2023			723 744,49 €
BESOIN NET D'INVESTISSEMENT			0,00 €
RESULTAT 2023 A REPORTER SUR 2024			
Affectation complémentaire en réserve			1 434 177,76 €
			<i>C/1068</i>

4- Détail des opérations d'investissement

OPERATIONS		Report 2023	BP 2024	TOTAL BP 2024
N°	Libellé			
258	Réserves foncières et immobilières		470 000,00 €	470 000,00 €
259	Informatisation des services	410,92 €	11 000,00 €	11 410,92 €
265	Acquisition divers matériel		5 000,00 €	5 000,00 €
273	Aménagement voirie	101 649,81 €	893 942,08 €	995 591,89 €
278	Aménagement terrain de sport et stade	5 442,49 €	60 000,00 €	65 442,49 €
282	Grosse réparation sur parc de véhicules	1 992,00 €	20 000,00 €	21 992,00 €
285	Aménagement école maternelle		23 000,00 €	23 000,00 €
287	Aménagement école élémentaire		23 000,00 €	23 000,00 €
317	Acquisition véhicules		200 000,00 €	200 000,00 €
325	Gros travaux sur bâtiments		35 000,00 €	35 000,00 €
329	Révision POS		45 000,00 €	45 000,00 €
352	Acquisition illuminations de Noël		15 000,00 €	15 000,00 €
366	Les Hauts de la Plaine	19 620,00 €	50 000,00 €	69 620,00 €
367	Démolition et aménagement stationnement de surface	20 556,00 €	300 000,00 €	320 556,00 €
368	Campagne de ravalement de façades	1 000,00 €	5 000,00 €	6 000,00 €
370	Extension vidéoprotection	119 530,61 €	20 000,00 €	139 530,61 €
379	Annexe Ateliers municipaux		2 000,00 €	2 000,00 €
387	Plateau sportif 2ème tranche	134 776,73 €	0,00 €	134 776,73 €
388	Carrefour cave coopérative	91 647,00 €	10 000,00 €	101 647,00 €
390	Création d'un plan d'eau	32 400,00 €	713 537,34 €	745 937,34 €
391	Travaux éclairage public	54 276,00 €	20 000,00 €	74 276,00 €
392	Aménagement des espaces verts		50 000,00 €	50 000,00 €
395	Photovoltaïque	46 560,00 €	0,00 €	46 560,00 €
396	Caméras nomade		120 000,00 €	120 000,00 €
TOTAL OPERATIONS		629 861,56 €	3 091 479,42 €	3 721 340,98 €